

10527/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 13 juillet 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 13 juillet 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant renouvellement du conseil de direction du
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

E 13294



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 10 juillet 2018
(OR. en)**

10527/18

**SOC 445
EMPL 364**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant renouvellement du conseil de direction
du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant renouvellement du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle¹, et notamment son article 4,

vu les listes des candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres pour leur représentants ainsi que par la Commission pour les représentants des travailleurs et des employeurs,

¹ JO L 39 du 13.2.1975, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par les décisions du 14 juillet 2015¹ et du 14 septembre 2015², le Conseil a nommé les membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (ci-après dénommé "Centre"), pour la période allant du 18 septembre 2015 au 17 septembre 2018.
- (2) Il y a lieu de nommer les membres du conseil de direction du Centre pour une période de trois ans,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 14 juillet 2015 portant renouvellement du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 232 du 16.7.2015, p. 2).

² Décision du Conseil du 14 septembre 2015 portant renouvellement du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (JO C 305 du 16.9.2015, p. 2).

Article premier

Sont nommés membres du conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle pour la période allant du 18 septembre 2018 au 17 septembre 2021:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS:

Belgique (système de tour de rôle)	Communauté flamande: M ^{me} Nathalie VERSTRAETE Communauté française: M. Guibert DEBROUX
République tchèque	M ^{me} Marta STARÁ
Danemark	M ^{me} Lise Lotte TOFT
Allemagne	M. Peter THIELE
Estonie	M ^{me} Rita SIILIVASK
Irlande	M ^{me} Selen GUERIN
Grèce	M. Pafsanias-Andreas PAPAGEORGIOU
France	M ^{me} Nadine NERGUISIAN
Croatie	M ^{me} Vesna HRVOJ-ŠIĆ
Chypre	M. George PANAYIDES
Lettonie	M ^{me} Rūta GINTAUTE-MARIHINA
Lituanie	M. Saulius ZYBARTAS
Hongrie	M ^{me} Krisztina TOMORNÉ VUJKOV
Malte	M. Vince MAIONE
Pays-Bas	M. Peter van IJSSELMUIDEN
Autriche	M. Eduard STAUDECKER

Pologne	M. Piotr BARTOSIAK
Roumanie	M ^{me} Felicia Ioana SĂNDULESCU
Slovénie	M ^{me} Slavica ČERNOŠA
Finlande	M. Kari NYSSÖLÄ
Suède	M ^{me} Carina LINDÉN
Royaume-Uni	M ^{me} Ann MILLER

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS:

Belgique	M ^{me} Françoise WIBRIN
Bulgarie	M ^{me} Yuliya SIMEONOVA
République tchèque	M. Petr PEČENKA
Danemark	M. Erik SCHMIDT
Allemagne	M. Mario PATUZZI
Estonie	M ^{me} Kaja TOOMSALU
Irlande	M. Frank VAUGHAN
Grèce	M. Georgios CHRISTOPOULOS
Espagne	M. Juan-Carlos MORALES
France	M ^{me} Christine SAVANTRE
Croatie	M ^{me} Katarina RUMORA
Italie	M ^{me} Milena MICHELETTI M. Fabrizio DACREMA (à partir de novembre 2018)
Lettonie	M ^{me} Linda ROMELE
Luxembourg	M. Jean-Claude REDING
Malte	M ^{me} Elaine GERMANI

Pays-Bas	M ^{me} Isabel COENEN
Autriche	M ^{me} Isabelle OURNY
Pologne	M ^{me} Dagmara IWANCIW
Portugal	M. José CORDEIRO
Slovénie	M ^{me} Sanja LEBAN TROJAR
Slovaquie	M ^{me} Petronela KURAJOVÁ
Finlande	M ^{me} Kirsi RASINAHO
Suède	M ^{me} Ann-Sofi SJÖBERG
Royaume-Uni	M ^{me} Kirsi-Marja KEKKI

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS:

Belgique	M ^{me} Anneleen BETTENS
République tchèque	M. Miloš RATHOUSKÝ
Danemark	M. Alex HOOSHIAR
Allemagne	M ^{me} Barbara DORN
Estonie	M ^{me} Anneli ENTSON
Irlande	M. Tony DONOHOE
Grèce	M. Christos IOANNOU
France	M ^{me} Siham SAIDI
Chypre	M ^{me} Maria STYLIANOU THEODORU
Lettonie	M ^{me} Ilona KIUKUCANE
Hongrie	M ^{me} Adrienn BALINT
Malte	M. Joe FARRUGIA
Autriche	M. Gerhard RIEMER

Pologne	M. Andrzej STEPNIKOWSKI
Portugal	M ^{me} Ana Maria SANTOS GOUVEIA LOPES
Roumanie	M. Julian GROPOSILA
Slovénie	M. Simon OGRIZEK
Slovaquie	M. Martin HOŠTÁK
Finlande	M ^{me} Mirja HANNULA
Suède	M. Pär LUNDSTRÖM
Royaume-Uni	M. Graham LANE

Article 2

Le Conseil nommera à une date ultérieure les membres qui n'ont pas encore été nommés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Article 4

La présente décision est publiée, pour information, au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
